

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE

PROJET DE RÉGULARISATION FONCIÈRE DU CHEMIN DE CHÉLOUP

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Articles R. 112-4 à R. 112-7 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)

BORDEREAU DES PIÈCES

- 1. Délibération du Conseil municipal
- 2. Notice explicative
- 3. Plan de situation
- 4. Périmètre de la DUP
- 5. Plan général des travaux
- 6. Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants
- 7. Estimation sommaire des dépenses
- 8. Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon du 25/08/2020